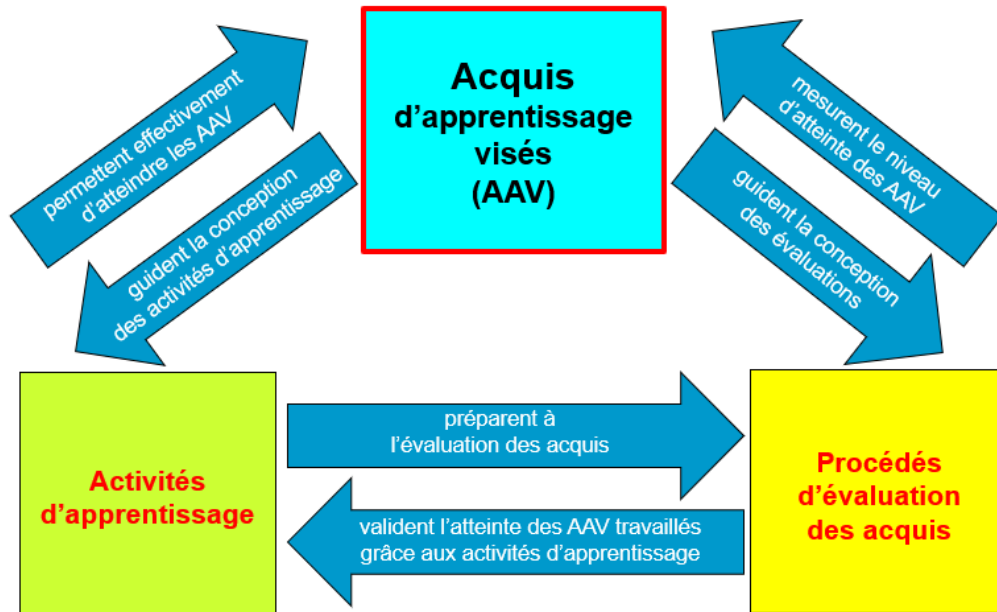


# L'évaluation des apprentissages dans un projet : Synthèse

## 1. L'évaluation dans le contexte de l'alignement pédagogique

- L'alignement pédagogique est un principe qui organise la cohérence entre les acquis d'apprentissage visés par un dispositif de formation, les activités d'apprentissage contenues dans le dispositif et les procédés d'évaluation (voir la vidéo « *L'alignement pédagogique* ») :



- Dans ce principe, l'évaluation consiste exclusivement à **mesurer le niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés** – et à **fournir un retour utile** aux apprenants.
- **L'évaluation d'un projet** consiste donc à **évaluer le niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés par ce projet**.

## 2. AAV poursuivis par un projet

- Selon le type de projet et les choix des enseignants, les AAV d'un projet peuvent appartenir à une ou plusieurs des **catégories d'AAV** suivantes :
  - AAV **disciplinaires** (similaires à ceux des autres UE du programme)
  - AAV relatifs aux **productions** attendues (livrables) : fond et forme
  - AAV relatifs au **processus** de réalisation du projet
  - AAV relatifs aux « **compétences transversales** » exercées et développées dans le cadre du projet, par exemple :
    - qualité du travail en équipe coopérative
    - organisation et gestion du travail en groupe et du travail individuel
    - respect des consignes
    - respect des méthodes et des procédures
    - créativité, originalité
    - capacité d'autoévaluation
    - qualité de la présentation orale du projet

- capacité à répondre de manière adéquate aux questions lors de la présentation orale
  - ...
- On peut aussi considérer que
  - certains AAV du projet portent sur la conduite du projet (« apprentissage **AU** projet »)
  - certains AAV du projet portent sur des compétences transversales (« apprentissage **POUR** le projet »)
  - certains AAV du projet portent sur des contenus disciplinaires (« apprentissage **PAR** le projet »).
- Enfin, certains AAV du projet sont définis au niveau de **l'équipe** (par exemple : rédiger un rapport, préparer une présentation orale) ; d'autres AAV sont **individuels** (tous les membres de l'équipe doivent atteindre tous les AAV disciplinaires : on n'accepte pas de répartition en fonction des préférences de chacun !).

### 3. Évaluation des AAV disciplinaires (individuels) d'un projet

- L'évaluation des AAV disciplinaires s'effectue comme on le fait pour tout autre type de dispositif d'apprentissage visant des AAV disciplinaires (voir la vidéo « *Évaluer des AAV* »).
- Si, lors d'un même semestre, certains AAV d'une discipline sont poursuivis par un projet et d'autres (dans la même discipline) par des UE « classiques », il est recommandé de ne pas évaluer séparément les AAV visés par chacun des dispositifs mais bien de regrouper les évaluations.

### 4. Évaluation des « compétences transversales »

- Comment évaluer : autonomie, initiative, gestion du temps, efficacité, professionnalisme, éthique, sens critique, etc. ?
- Décomposer ces « compétences » en AAV observables et évaluer ces AAV par des méthodes appropriées

**Exemple : sens critique** → être capable

- d'appliquer des méthodes systématiques pour rechercher de l'information
- d'évaluer la fiabilité de sources d'information
- de comparer et de contraster des points de vues, des documents, des arguments
- d'identifier des hypothèses et des présupposés dans une argumentation
- de questionner des hypothèses et des présupposés dans une argumentation
- d'analyser la validité d'un raisonnement; d'identifier des erreurs de logique et de les corriger
- de construire une argumentation raisonnée et correcte sur le plan logique pour présenter une opinion
- ...

## 5. Évaluation d'AAV collectifs

- AAV collectif = affirmation qui décrit ce qu'un apprenant est capable de « faire » **au sein d'un groupe / d'une équipe** à un moment précis de son parcours d'apprentissage  
*Exemple : À l'issue de la 1<sup>ère</sup> année du programme d'études de ..., chaque étudiant sera capable d'animer une discussion en équipe dans laquelle plusieurs points de vue contradictoires sont exprimés et d'amener le groupe à prendre et à justifier une position commune.*
- Les évaluations d'AAV collectifs ne peuvent se faire que par observation des membres de l'équipe face à une situation dans laquelle ils doivent agir en équipe.
- Les évaluations d'AAV collectifs mènent à un diagnostic collectif sanctionné, par exemple, par une note de groupe, la même pour tous les membres.
- Si certains membres d'un groupe se laissent porter/tirer par les autres (les « passagers clandestins »), il peut être nécessaire de leur donner une note individuelle qui reflète leur implication et leurs contributions.

## 6. Nécessité d'évaluations formatives intermédiaires

- Au vu des exigences élevées attendues (et évaluées) en fin de projet et en raison des multiples parcours possibles pour arriver au but, il est indispensable de s'assurer en cours de projet que chaque équipe se rapproche des AAV du projet → **évaluations formatives**.
- Ces évaluations formatives peuvent se faire aux moments-charnières du projet pour empêcher les groupes de se fourvoyer et rappeler les AAV à atteindre en fin de projet (le livrable n'est pas tout !)
- Un des rôles confiés au tuteur est d'assurer une **évaluation continue** de l'atteinte de ces AAV lors des séances tutorées et de fournir une rétroaction pertinente.
- Les différentes évaluations formatives en cours de projet visent également à préparer les équipes à l'évaluation finale.

## 7. L'évaluation finale (certificative)

- Chaque catégorie d'AAV (voir point 2) nécessite une évaluation spécifique, basée sur les critères qui conviennent à la catégorie et aux AAV du projet.  
Il est donc utile de préparer une **grille critériée** par catégorie d'AAV (voir les vidéos « L'évaluation des AAV » et « Les grilles critériées »).
- Les différentes catégories d'AAV ne doivent pas nécessairement être évaluées en même temps ou par le même évaluateur, mais chaque grille critériée doit être sous la responsabilité d'une personne clairement identifiée.
- L'évaluation certificative s'obtient par une combinaison pondérée des résultats consignés dans chacune des grilles critériées utilisées pour chaque catégorie d'AAV.